

FORMATION DES ÉLUS DES COMITÉS SOCIAUX D'ADMINISTRATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

Maîtrisez le rôle, les attributions et le fonctionnement du Comité Social d'Administration dans la fonction publique de l'État.

PROGRAMME

LE CS ET LA F3SCT

- **LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE**
- **MISSIONS ET COMPÉTENCES DU CS**
- **RÔLE, FONCTIONNEMENT ET MISSION DE LA F3SCT**

CADRE JURIDIQUE ET OBLIGATIONS

- **LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE, OBLIGATION ET RESPONSABILITÉ**
- **LES ACTEURS DE PRÉVENTION**
- **LES REGISTRES ET DOCUMENTS DE PRÉVENTION**
- **LES FORMATIONS OBLIGATOIRES**

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

- **PRÉVENTION : DÉFINITION & NOTIONS IMPORTANTES**
- **LES RISQUES PROFESSIONNELS**

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SUR 5 JOURS)

- **LE DUERP & L'ÉVALUATION DES RISQUES**
- **LA VISITE DE SITE**
- **LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI**
- **L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL**

FORMATION OBLIGATOIRE

Article de référence : Articles R254-79 à R254-90 du CGFP
Public concerné : Les représentants du personnel titulaires et suppléants de la formation spécialisée, ou du comité social d'administration, territorial ou d'établissement

DURÉE

Elus du CSA : 21 heures (3 jours)
Membre de la F3SCT : 35 heures (5 jours)

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux représentants du personnel titulaires et suppléants des comités sociaux d'administration de la fonction publique de l'État.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.

MODALITÉ

Présentiel

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de satisfaction : En cours de consolidation
Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.

TARIFS

INTRA — **De 1 à 14 participants**

Elus du CSA - À partir de 2 500 € net de taxe
Membre de la F3SCT - À partir de 3 000 € net de taxe

INTER

Elus du CSA - 900 € net de taxe / participant
Membre de la F3SCT - 1 250 € net de taxe / participant



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Une formation participative pour prendre sa place au sein du CSA et contribuer au dialogue social dans la fonction publique de l'État. Études de cas, exercices de préparation et simulations de réunions permettent de comprendre les compétences de l'instance, d'analyser les dossiers et de formuler des propositions argumentées. Les échanges s'appuient sur les situations rencontrées dans les administrations.



L'AVANTAGE LD FORMATION & CONSEIL

- Votre formateur vous accompagne tout au long de votre mandat pour vous aider à mettre en pratique les acquis de la formation.
- Repartez avec de nombreuses ressources pratiques pour préparer vos réunions et structurer votre action.
- Accédez à une application de révision pour consolider vos connaissances à votre rythme.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Les acquis sont évalués par des quiz, des études de cas et une simulation de préparation de réunion. Le formateur apporte un retour sur l'identification des compétences du CSA, l'analyse des informations et l'argumentation. L'assiduité est suivie par émargement et une attestation de formation est remise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Un support dématérialisé et des guides pratiques permettent de retrouver les règles de fonctionnement et les repères utiles au mandat. Des trames de préparation des réunions et d'analyse des dossiers accompagnent les exercices. Les documents de l'administration peuvent enrichir les travaux lorsqu'ils sont disponibles.

MODALITÉ DE SANCTION

- Attestation de formation

PROFIL DU FORMATEUR

- Formation animée par Davy LOONES, juriste en droit public, formateur-consultant en dialogue social et en santé, sécurité et conditions de travail. Titulaire d'un double master en droit public et en administration publique ainsi que d'une maîtrise en science politique, il accompagne les représentants du personnel dans la compréhension de leurs missions et l'exercice de leur mandat. Son approche associe repères juridiques accessibles, situations concrètes et outils pratiques adaptés aux réalités de la fonction publique.

DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.

AVANTAGE FORMATION CSE

- En suivant une formation éligible, votre CSE bénéficie de l'avantage commercial précisé dans le devis.
- Plateforme Avantage CSE - Accès offert au CSE
- Agora Connect - Six mois offerts après une formation SSCT éligible en intra
- Services Agora CSE - 25 % de réduction sur une première commande
- L'offre applicable est précisée dans le devis.